



16.06.2005 - 11:30 Uhr

Conférence de presse annuelle du TCS

Berne (ots) -

TCS / Zurich, 16 juin 2005. L'exercice 2004 du TCS se présente sous un bon jour avec un chiffre d'affaires de 421 millions de francs et un bénéfice de 2,4 millions de francs. En politique des transports, le TCS soutient la création d'un fonds d'infrastructure, conçu pour le long terme et garantissant la mise en place d'une infrastructure de transport performante. Le TCS soutient aussi le centime climatique, instrument efficace pour réduire les émissions de CO₂.

Les services d'assistance en Suisse et à l'étranger font partie des compétences premières du TCS. La centrale d'intervention de Schönbühl a enregistré en 2004 plus de 529000 appels. Au total, plus de 400000 pannes ont été réglées, dont 323000 par les patrouilleurs du TCS. Les autres cas ont été répartis entre les garages sous contrat et les agences de marques. Dans plus de 84% des cas, les automobilistes tombés en panne ont pu reprendre leur route.

Assistance Accident, une prestation encore relativement jeune du TCS, a connu un développement réjouissant. Entre février et juin, plus de 6000 appels sont parvenus au numéro gratuit 0800 140 140. La centrale d'appel de Schönbühl organise et coordonne la poursuite du voyage ou le rapatriement des occupants ainsi que le transport du véhicule du lieu de l'accident jusqu'à l'atelier de réparation désigné par le détenteur.

Le raz-de-marée du 26 décembre 2004 en Asie du Sud a mis une fois de plus en évidence l'importance d'une assistance professionnelle à l'étranger auprès du TCS. Peu après l'annonce des conséquences désastreuses de cette catastrophe naturelle, le service d'assistance à l'étranger, habitué aux situations critiques, a formé une cellule de crise qui s'est occupée 24 heures sur 24 des détenteurs du livret ETI touchés par le tsunami.

Le livret ETI et sa vaste palette de prestations de service sont toujours très demandés par les personnes effectuant un voyage à l'étranger. En 2004, le TCS a vendu au total 750000 livret ETI Europe et 159000 extensions Monde.

Assurances performantes

Le TCS propose aussi une offre complète de prestations de service dans le secteur de l'assurance automobile et de la protection juridique. Fin 2004, la 100000^{ème} police Auto TCS a été conclue. Le TCS a atteint un objectif important en s'imposant avec son produit Auto TCS comme le plus grand assureur direct de Suisse dans la branche de la responsabilité civile pour véhicules à moteur.

Grâce au renouvellement de ses produits de protection juridique circulation et privée, la filiale TCS Assista a pu conserver sa position de leader sur le marché suisse de l'assurance de protection juridique. Le nombre de polices vendues a atteint les 31500 (+7%).

L'éducation routière est un autre pilier important de l'activité du TCS, qui occupe une position de leader dans ce domaine. L'Ecole de conduite TCS qui a été conçue en collaboration avec des moniteurs de conduite notamment à la demande de nombreux parents est une institution encore relativement jeune. La section du Tessin y a joué un rôle de pionnier. Elle a été suivie par les sections de Waldstaette, Vaud, Genève et Bâle. Une lacune importante est ainsi comblée dans l'offre de formation.

L'application du système de la formation deux-phases est un autre pas décisif vers une amélioration de la sécurité routière. Partant du principe que 70000 à 80000 nouvelles conductrices et nouveaux conducteurs doivent être formés chaque année, un nouveau champ d'activité s'offre au TCS. Les premiers animateurs sont en cours de formation.

Réforme des structures

L'approbation des nouveaux statuts par l'assemblée des délégués du 17 juin 2005 à Montreux est la condition de la réalisation de cette réforme structurelle. Le but de celle-ci est de fondre les avantages de la structure fédéraliste du TCS dans une gestion d'entreprise moderne et performante tout en tenant compte des particularismes linguistiques et en intégrant davantage les sections.

L'assemblée des délégués ne changera pas. Le futur conseil des sections, qui comptera 36 membres, fera le lien entre les sections et l'association centrale. Il sera constitué d'au moins un membre par section et prendra des décisions stratégiques importantes. Le futur conseil d'administration, organe stratégique de conduite et d'application des décisions, se composera de 7 à 9 membres.

Le TCS et la politique

L'activité politique du TCS s'articule autour de trois points forts étroitement liés entre eux, à savoir

1. le financement de l'infrastructure routière et du trafic d'agglomération
2. la réduction des émissions de CO₂
3. le renforcement de la sécurité routière.

Concernant le financement de l'infrastructure routière et du trafic d'agglomération, le TCS s'engage en faveur d'un fonds d'infrastructure unique conçu pour le long terme. Il rejette catégoriquement la solution transitoire proposée par le Conseil fédéral sous la forme d'un fonds d'urgence.

Seul un fonds d'infrastructure conçu pour le long terme offre une base solide pour :

- l'achèvement du réseau autoroutier d'ici 2015 et non 2020
- la sauvegarde de la fonctionnalité du réseau autoroutier
- le cofinancement de ponts et tunnels urbains ainsi que de trams par la Confédération.

Le TCS attache une grande importance à ce que le principe d'affectation fixé par la Constitution fédérale soit respecté à la lettre. Ainsi, il est hors de question que les recettes affectées au trafic routier soient utilisées pour financer des projets ferroviaires. En d'autres termes, il est exclu que les quelque 4 milliards de francs d'excédents de recettes des impôts routiers servent à financer les RER des grands centres urbains au détriment de l'achèvement des autoroutes et, partant, des régions

périphériques. Par contre, le TCS propose une nouvelle solution afin de financer la nouvelle gare de Zurich, le RER Cornavin Eaux-Vives Annemasse (CEVA) à Genève et la liaison ferroviaire tessinoise Stabio-Arcisate. Cette solution est réalisable dans le cadre du budget courant de la Confédération et du frein à l'endettement.

En ce qui concerne la réduction des émissions de CO₂, le TCS s'engage avec de nombreux partenaires en faveur d'une introduction immédiate du centime climatique.

Le TCS a poursuivi l'an passé son engagement en faveur de la sécurité routière. Il a ainsi thématiqué le problème des chauffards en collaboration avec la SGA, par le biais d'une campagne d'affichage nationale.

Le TCS a également réalisé une étude de fond sur la fréquence des accidents sur les principaux tronçons routiers suisses. Les résultats de cette étude ont démontré que la réfection de certains tronçons des routes principales était indispensable et qu'elle exigerait des fonds importants.

Last but not least le TCS s'oppose à la « criminalisation des automobilistes ». Le TCS fera ainsi le bilan de l'application des dispositions "en cascade" entrées en vigueur le 1er janvier 2005 et se réserve la possibilité de proposer des modifications de la loi sur la circulation routière (LCR).

Contact pour les médias:

Sylvie Debons : Porte-parole du TCS, Téléphone portable : 076 516 25 24

Stephan Müller : Mediensprecher TCS, Téléphone portable : 079 302 16 36

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100491887> abgerufen werden.